

**Prélèvements sanguins pour mesurer l'INR chez la
personne anticoagulée pour une période d'un an.**

ACTIVITÉ(S) RÉSERVÉE(S) OU PARTAGÉE(S)

Activités réservées aux infirmier(ères)

- . Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes
- . Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance

PROFESSIONNEL(S) VISÉ(S) :

Les infirmiers(ères) exerçant dans le GMF du Centre Médical Laval.

RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE :

Oui Non

Si oui, lequel :

CLIENTÈLE(S) VISÉE(S) :

- Tout(e) usager(ère) anticoagulé(e) qui bénéficie du suivi infirmier au GMF Centre médical Laval.

INTENTION(S) CLINIQUE(S) :

- Assurer une continuité de traitement d'anticoagulant oral.
- En bénéficiant d'un traitement efficace, l'usager(ère) diminue les risques de développer des complications reliées à la prise d'anticoagulant

CONDITION(S) D'INITIATION :

- Tout(e) usager(ère) transféré(e) de la clinique d'anticoagulothérapie dont le médecin traitant a rempli et signé la feuille de suivi de coumadin.

CONTRE INDICATION(S) :

Aucune

DIRECTIVE(S) :

- L'usager(ère) est inscrit(e) par le médecin traitant au suivi infirmier pour l'ajustement des anticoagulants oraux du GMF-Centre médical Laval.
- Lorsque l'ordonnance de prélèvements sanguins d'INR arrive à échéance, l'usager(ère) le spécifie à l'infirmier(ère) lors d'un appel téléphonique en vue d'un suivi systématique et de l'ajustement des doses quotidiennes d'anticoagulants oraux.
- L'infirmier(ère) complète la requête de laboratoire délivrée par l'hôpital Cité de la santé de Laval afin de permettre à la personne suivie au GMF Centre médical Laval de faire mesurer le taux d'INR pour une période d'un an.
- L'analyse est demandée une fois par mois et au besoin selon l'algorithme de décision présent dans le document «Suivi en collaboration de la clientèle sous anticoagulothérapie du GMF - Centre médical Laval.

EN VIGUEUR LE : 29 janvier 2009

DATE PRÉVUE DE RÉVISION :

N° : OC-GMF/CML-005

RÉVISÉ LE :

PAGE : 1

DE : 3



ORDONNANCE COLLECTIVE

**Prélèvements sanguins pour mesurer l'INR chez la
personne anticoagulée pour une période d'un an.**

ACTIVITÉ(S) RÉSERVÉE(S) OU PARTAGÉE(S)

Activités réservées aux infirmier(ères)

- . Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes
- . Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance

RÉFÉRENCE(S) AUX OUTILS CLINIQUES :

Suivi de collaboration de la clientèle sous anticoagulothérapie du Centre médical Laval, Laval, Octobre 2005

RÉFÉRENCE(S) :

EN VIGUEUR LE : 29 janvier 2009

DATE PRÉVUE DE RÉVISION :

N° : OC-GMF/CML-005

RÉVISÉ LE :

PAGE : 2

DE : 3

ORDONNANCE COLLECTIVE

**Prélèvements sanguins pour mesurer l'INR chez la
personne anticoagulée pour une période d'un an.**

ACTIVITÉ(S) RÉSERVÉE(S) OU PARTAGÉE(S)

Activités réservées aux infirmier(ères)

- . Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes
- . Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance

PERSONNE(S) ET/OU INSTANCE(S) CONSULTÉE(S)

Dre Sophie Major
Sandrine Alarcon, infirmière clinicienne
Valérie Tordjman, infirmière clinicienne
Déitan Bourget, infirmier clinicien
Dany Maheux, conseillère clinique par int. en soins infirmiers des services généraux et de 1^{ère} ligne

RÉDIGÉ PAR

Martin Desaulniers
Infirmier clinicien

Original signé
Signature

2009-04-20
Date

APPROUVÉ PAR

Médecin	Signature
Dr Denis Harris, n° de permis 1682335	<i>Original signé</i>
Dre Annie Desruisseaux, n° de permis 1041912	<i>Original signé</i>
Dr Michel Breton, n° de permis 1803147	<i>Original signé</i>
Dr Jacques Fournier, n° de permis 1791243	<i>Original signé</i>
Dre Marie S. Martineau, n° de permis 1881317	<i>Original signé</i>
Dre Suzanne Fleurent n° de permis 1846112	<i>Original signé</i>
Dre Annie-Emmanuelle Gobeil, no de permis 1981141	<i>Original signé</i>
Dr Jacques Bélanger, n° de permis 1795897	<i>Original signé</i>
Dre Christine Joly, n° de permis 1920693	<i>Original signé</i>
Dr Daniel Laurin, n° de permis 1872365	<i>Original signé</i>
Dre Manon Lefebvre, n° de permis 1881283	<i>Original signé</i>
Dre Patricia Lord, n° de permis 1042183	<i>Original signé</i>
Dr Robert Paré, n° de permis 1831247	<i>Original signé</i>
Dre Geneviève L'Écuyer, n° de permis 1981364	<i>Original signé</i>
Dre Marie-Claude Lavigne, n° de permis 1010362	<i>Original signé</i>
Dre Sophie Major, n° de permis 1931419	<i>Original signé</i>

EN VIGUEUR LE : 29 janvier 2009

DATE PRÉVUE DE RÉVISION :

N° : OC-GMF/CML-005

RÉVISÉ LE :

PAGE : 3

DE : 3